

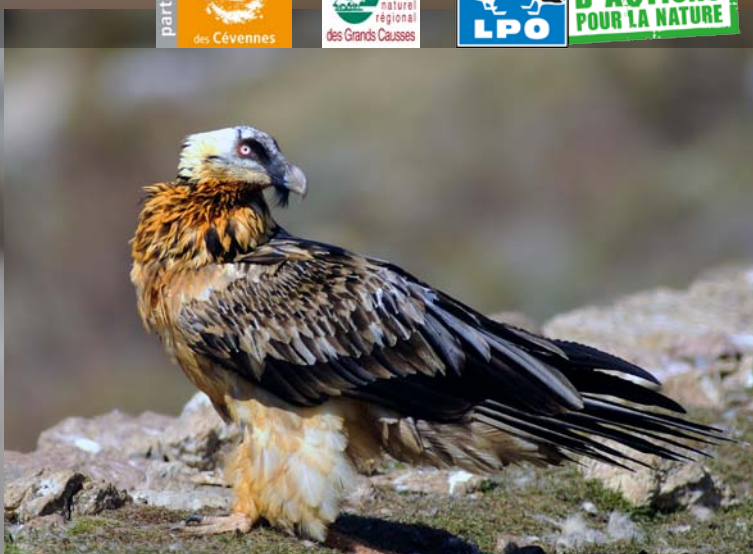


Causse et Cévennes

Gypaète barbu



<http://rapaces.lpo.fr/vautours/gypaete/>



Le Gypaète

LE GYPAÈTE BARBU

Le Gypaète barbu est l'un des plus grands rapaces d'Europe. Son envergure varie de **2,60 à 2,90 m**, son poids de **5 à 7 kg**.

Le Gypaète barbu peut occuper des territoires de haute montagne, comme des montagnes sèches méditerranéennes, africaines ou asiatiques de plus basse altitude. Il recherche avant tout un relief marqué, avec des milieux ouverts. Le Gypaète barbu construit son nid dans la cavité abritée d'une paroi rocheuse. Il pond 1 ou 2 oeufs par an, en hiver. Même si les 2 oeufs parviennent à éclore, un seul poussin est élevé.

Le Gypaète barbu se nourrit presque exclusivement d'os issus des cadavres d'ongulés sauvages ou domestiques. Il casse sur les rochers et pierriers les os les plus longs, impossibles à ingérer en entier. Son œsophage lui permet d'ingérer des os longs jusqu'à 30 cm.

Causses et Cévennes Gypaète barbu

LPO Grands Causses
Le bourg, 12720 Peyreleau - 05 65 62 61 40
<http://rapaces.lpo.fr/vautours/gypaete/>



Photos : B. Berthemy - Maquette et composition : E. Caillat - Impression : Imprimerie 34 - LPO Grands Causses 2012

Le projet

QUELLE EST LA PORTÉE DE CE PROJET ?

Cette action d'envergure internationale est soutenue par la Vulture Conservation Foundation et s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Gypaète barbu 2010-2020.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

En 2012, un projet de réintroduction de Gypaète barbu a vu le jour dans les Grands Causses. Il s'agit de lâcher des jeunes oiseaux afin que ceux-ci forment un noyau de population dans le Massif Central et, des échanges entre les populations alpines et pyrénéennes. Cette opération est haleine : d'une part, elle constitue la du Gypaète barbu dans l'arc alpin et assure le lien avec les Pyrénées. D'autre part, l'arrivée de cette espèce dans les Grands Causses complète la réintroduction de la cohorte de vautours européens dans cette région emblématique.

LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU GYPAÈTE BARBU

Le Gypaète barbu fait l'objet d'un vaste programme de réintroduction et de conservation initié dès les années 1980. En 2012, les populations de Gypaète barbu dans les Alpes et les Pyrénées se portent plutôt bien. Mais l'équilibre reste encore très fragile et le Gypaète demeure l'une des espèces les plus menacées en Europe. A ce titre, le Gypaète barbu bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA), pour la période 2010-2020, coordonné par la DREAL Aquitaine et animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui en est l'opérateur technique. L'objectif général est de consolider les populations alpines et pyrénéennes et d'initier la formation d'un continuum de population entre celles-ci. Les actions de ce plan, déclinées sur chacun des massifs, visent à pérenniser la population de Gypaètes barbus au niveau national.

POURQUOI LES GRANDS CAUSSES ?

Situés entre les Alpes et les Pyrénées, les Grands Causses constituent le site idéal pour construire un «corridor» reliant ces deux massifs. Un savoir-faire et une expertise ont déjà permis de réintroduire avec succès les vautours fauves, moines et percnoptères sur ce territoire. Avec la présence du Gypaète, les Grands Causses seront l'un des sites les plus complets en matière de grands rapaces. Les « Causses et Cévennes » constituent également un paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis juin 2011.

COMMENT CE PROJET EST-IL MIS EN ŒUVRE ?

Les jeunes oiseaux sont réintroduits par la technique du taquet. Ils sont donc déposés dans un site rupestre favorable et prennent leur envol spontanément lorsque c'est le moment. Ces sites se situent en Lozère et en Aveyron.

QUELLE EST LA DURÉE DE L'OPÉRATION ?

Les lâchers seront réalisés sur une durée minimum de dix ans. La réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses a débuté en 2012.



LE GYPAÈTE BARBU, UN PLANEUR HORS PAIR

Le Gypaète est un spécialiste du vol plané. Sa voilure, d'une efficacité sans égal, lui confère une fonction de planeur hors-pair et lui permet une exploration fine du territoire, à basse altitude et à faible vitesse.



COMMENT PARTICIPER ?

Chacun d'entre vous peut aider ce programme en adoptant une attitude respectueuse et responsable.

Empruntez les itinéraires pédestres balisés ou les voies d'escalade existantes. Aidez-nous à connaître les déplacements des Gypaètes : signalez vos observations à la LPO Grands Causses, au Parc national des Cévennes ou au Parc naturel régional des Grands Causses ; repérez les marques alaires et photographiez, si vous le pouvez, en restant à distance, le Gypaète en vol. Les Gypaètes seront peu nombreux dans le ciel des Grands Causses où les autres vautours sont déjà bien visibles et en plus grand nombre. Alors armez-vous de patience, à vos jumelles et longues-vues ! Profitez des panoramas des sentiers des gorges et des causses et la chance peut-être vous sourira...